



Vision stratégique pour la promotion et la protection des droits des enfants défenseurs des droits humains (EDDH)

Cette vision stratégique vise à mobiliser et à inspirer la société civile, les gouvernements et les communautés de donateurs pour faire progresser, promouvoir et protéger les droits des enfants défenseurs des droits humains (EDDH).

Il s'agit d'une vision commune conçue en collaboration par des représentants enfants et adultes d'organisations de la société civile axées sur les droits humains et d'agences de l'Organisation des Nations Unies (ONU) lors d'une série d'ateliers organisés entre janvier et mai 2024. Nous nous réunissons en tant qu'enfants, organismes de l'ONU et organisations internationales et locales de la société civile parce que nous souhaitons que la société civile au sens large, les gouvernements et les communautés de donateurs s'engagent à protéger et à faire respecter les droits des EDDH, et qu'ils agissent en faveur de ces droits.

Définition d'un enfant défenseur des droits humains (EDDH)

Nous suivons la définition utilisée dans *Les droits des enfants défenseurs des droits humains : Guide d'implémentation*,¹ qui s'appuie sur la Journée de Débat Général 2018 :

« Les enfants qui agissent pour protéger et promouvoir leurs propres droits, ceux de leurs pairs ou d'autres personnes - y compris des adultes - sont des défenseurs des droits humains, même s'ils ne se considèrent pas comme tels ou ne sont pas considérés et appelés comme tels par d'autres. »



1. Child Rights Connect, [Les droits des enfants défenseurs des droits humains Guide d'implémentation](#) (2020)

CONTEXTE

En 2023, **30 %** de la population mondiale aura moins de 18 ans, ce qui en fera la plus grande génération de jeunes de l'histoire. Parmi eux, les EDDH jouent un rôle de plus en plus important dans l'activisme et la mobilisation dans le monde entier afin d'exiger des changements sur un large éventail de questions sociétales, économiques, environnementales et politiques concernant l'humanité d'aujourd'hui. Réunis en groupes organisés ou agissant individuellement, ils se mobilisent pour faire entendre leur voix et s'efforcent de créer une planète plus saine et un monde où les droits humains de tous les individus sont respectés.

Toutes les sociétés ont besoin de personnes qui défendent, promeuvent et protègent les droits humains, qui fassent entendre leur voix pour appeler à des changements positifs et qui demandent aux gouvernements, aux entreprises et aux autres responsables de rendre des comptes pour que ces changements se concrétisent.

Les enfants ont le droit et le désir inhérents d'être impliqués dans la prise de décision, mais leur potentiel et leur capacité à contribuer à la société sont entravés dans de nombreux pays. Les défis auxquels est confrontée la

société civile dans son ensemble sont amplifiés pour les enfants défenseurs. En outre, pour les enfants faisant l'objet d'inégalités et de discrimination - tels que les filles, les enfants handicapés, les enfants Autochtones, les enfants des rues et d'autres - les risques et les difficultés sont aggravés. Malgré le pouvoir et l'influence croissants de ces enfants défenseurs, de nombreux États réagissent en prenant des mesures pour contrecarrer et compromettre leurs activités essentielles. Partout dans le monde, les EDDH rencontrent de multiples difficultés et obstacles, notamment : des lois répressives existantes et nouvelles, des poursuites judiciaires, des sanctions éducatives, la privation de services publics, des campagnes de désinformation et divers types de représailles, tels que les menaces, l'intimidation, le harcèlement, la violence, la détention et les meurtres, qui visent tous à étouffer leurs appels en faveur d'un monde plus équitable. Tragiquement, rien qu'en 2022, des dizaines d'enfants défenseurs des droits humains ont été **tués** ou **exposés à la violence** de la part des autorités, simplement parce qu'ils s'efforçaient d'améliorer le monde dont ils hériteront. Ces risques ont été confirmés par des enfants et des adultes lors de la conception en collaboration de la vision stratégique de ce document.

En réponse à cette attaque mondiale croissante contre les droits des EDDH, la communauté internationale - s'appuyant sur des années de plaidoyer par des organisations de la société civile internationales et nationales - a pris des mesures concertées pour mieux articuler la vision stratégique visant à promouvoir et à protéger les droits des EDDH.

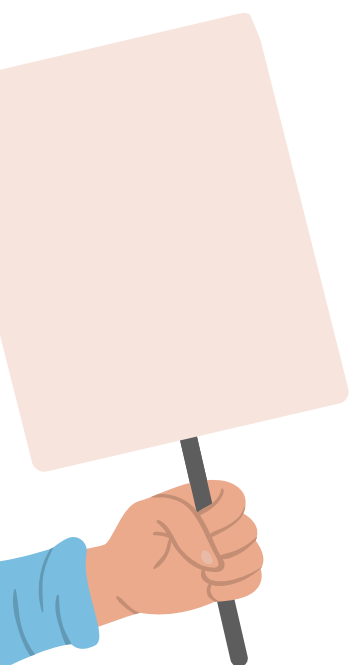
NOTRE THEORIE DU CHANGEMENT

VISION

Les enfants défenseurs des droits humains - quels que soient leur genre, leur orientation sexuelle et leur identité de genre, leur statut socio-économique, leur handicap, leur race, leurs opinions politiques, leur caste, leur région géographique, leur appartenance ethnique, leur religion ou leurs convictions, leur statut migratoire et toute autre caractéristique - sont libres, en sécurité, soutenus et habilités à participer aux décisions qui les concernent, à exercer pleinement leurs droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels et à demander des comptes. Les États et les autres responsables s'acquittent de leurs obligations et mettent en place des mécanismes visant à soutenir les EDDH et à les protéger ainsi que leurs droits.

MISSION

Construire une communauté mondiale diversifiée et intergénérationnelle de défenseurs de la société civile, d'EDDH, de gouvernements, d'organismes des Nations Unies et de donateurs, qui s'engagent, défendent et promeuvent les droits des EDDH et leur apportent protection et soutien, tels que définis par les enfants. Des démarches seront entreprises pour garantir l'égalité des genres et une approche intersectionnelle qui tienne compte des besoins des divers EDDH, y compris ceux qui rencontrent les obstacles les plus importants.



LE CHANGEMENT QUE NOUS SOUHAITONS VOIR SE PRODUIRE :

1. Les EDDH, dans toute leur diversité, sont en sécurité et soutenus en vue d'exercer leurs droits et de participer de manière significative aux processus de prise de décision, ce qui leur permet de mieux se faire entendre et d'avoir plus d'impact.
2. Les droits des EDDH sont reconnus, activement promus et protégés par l'ONU et ses États membres.
3. La solidarité intergénérationnelle et entre les mouvements est renforcée entre les activistes, les coalitions, les défenseurs des droits humains(DDH) et les acteurs de la société civile afin de surmonter les risques et les difficultés auxquels sont confrontés les EDDH et de protéger et promouvoir leurs droits ; y compris, mais sans s'y limiter, les groupes et les communautés axés sur les droits de l'enfant, les droits humains, la jeunesse, le climat, la justice raciale et les mouvements sociaux, confessionnels, féministes et de genre.
4. La sensibilisation de l'ensemble du secteur aux droits des EDDH et au rôle important qu'ils jouent dans la société est encouragée, ce qui se traduit par un meilleur soutien qu'apportent aux EDDH les organisations dirigées par des adultes, des communautés de donateurs, des organismes des Nations Unies, des mouvements de jeunes et d'autres parties prenantes concernées.
5. Les EDDH, dans toute leur diversité, peuvent accéder à la protection, aux ressources pédagogiques, au renforcement des capacités, aux statistiques/données, à l'information et au financement lorsqu'ils en ont le plus besoin, selon des modalités qui respectent les meilleures pratiques en matière de sauvegarde de l'enfant, d'éthique et d'adaptation à l'âge.
6. Les démarches visant à soutenir les EDDH et à protéger leurs droits sont durables. Des actions qui profitent aux enfants d'aujourd'hui, mais aussi aux générations futures. Des mesures de politique et de plaidoyer, à l'échelle nationale et mondiale, qui garantissent et font progresser les droits des EDDH dans les lois/politiques/financements ; des engagements/politiques organisationnels qui garantissent les transitions nécessaires dans le secteur en général ; et des changements dans le paysage du financement qui garantissent l'accès aux ressources pour les enfants et les parties prenantes aujourd'hui et à l'avenir.

TRAVAILLER ENSEMBLE EN TANT QUE COMMUNAUTÉ

Les adultes et les enfants ont repéré un manque de coordination et de compétences dans l'écosystème des droits humains, où les besoins spécifiques des défenseurs des EDDH, des adultes DDH et des OSC pourraient être satisfaits. Pour réaliser pleinement notre vision, nous aurons besoin : De communautés intergénérationnelles et inclusives, appartenant aux EDDH et aux parties prenantes adultes, afin de promouvoir la solidarité et la participation et de fournir ressources et assistance aux EDDH. Les communautés qui peuvent rassembler les EDDH, les OSC et d'autres parties prenantes - y compris l'ONU et les communautés de donateurs - provenant de l'ensemble des secteurs, pays et régions, afin de renforcer les capacités, de partager les ressources, de soutenir l'apprentissage partagé, d'élaborer des normes et de rechercher des possibilités de collaboration au vue de faire progresser et de protéger les droits des EDDH.

Des collaborations qui peuvent :

- créer des mouvements de défenseurs et d'experts en matière de programmes pour soutenir les EDDH dans toute leur diversité, en interne au sein de leurs organisations et en externe ;
- veiller à ce que les EDDH aient accès à des mécanismes de protection, à des espaces d'apprentissage et à des ressources leur permettant de mener le changement à l'échelle nationale et mondiale ;
- plaider pour que les acteurs étatiques et non étatiques rendent des comptes, par l'intermédiaire des mécanismes de défense des droits humains et en plaidant en faveur de lois, de politiques et de réglementations qui soutiennent et protègent les droits des EDDH, et d'espaces permettant à ces derniers de participer aux décisions qui touchent les enfants ; et
- soutenir des campagnes conjointes et la sensibilisation à l'impact des EDDH, en veillant à ce que nous disposions des données et des preuves nécessaires pour mener à bien cette activité.

La création de communautés intergénérationnelles répond à un besoin et doit être guidée par le respect et la mise en relation des démarches, organisations et réseaux nationaux, régionaux et mondiaux qui mènent déjà un travail efficace. Ces communautés doivent mettre en avant les travaux novateurs en cours, s'appuyer sur les ressources déjà disponibles et démontrer comment les activités/structures existantes pourraient être mieux harmonisées, ce qui permettrait d'éviter les doubles emplois et d'accroître l'impact positif.



LES PILIERS DU TRAVAIL

La section suivante décrit les quatre différents piliers de travail nécessaires à la promotion et à la protection des droits des EDDH.

Pilier 1

Apprentissage, partage et renforcement des compétences

Travailler ensemble pour fournir aux EDDH les compétences qu'ils demandent.

Créer des espaces d'apprentissage mutuel pour les EDDH et les adultes DDH.

Pilier 2

Protection

Travailler en collaboration avec les organisations de la société civile et renforcer leur compétence en vue d'offrir un soutien et une protection renforcés aux EDDH.

Pilier 3

Recherche, politique et plaidoyer

Élaborer des stratégies de gouvernance, de politique et de défense des droits de l'enfant fondées sur la recherche, qui encourageront l'adoption des droits des EDDH et des meilleures pratiques en matière de participation des enfants au sein de l'Organisation des Nations Unies et des États membres.

Pilier 4

Sensibilisation du public

Soutenir l'élaboration de campagnes nationales de sensibilisation du public pour raconter l'histoire des EDDH et montrer leur contribution à un changement positif dans le monde.

APPRENTISSAGE, PARTAGE ET RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES

De nombreux EDDH considèrent que le renforcement du lien communautaire et la constitution de réseaux sont essentiels à leur activité dans le domaine des droits humains. Non seulement ces réseaux et ces liens constituent une protection supplémentaire, mais ils offrent également d'excellentes possibilités d'échange de connaissances entre pairs et de mise en commun des compétences.²

Notre vision consiste à doter les EDDH des compétences qu'ils demandent, à prévoir des espaces communs d'apprentissage et de mentorat avec des adultes DDH, et à prévoir des espaces dans lesquels les adultes DDH et les OSC peuvent rencontrer les EDDH, collaborer avec eux et les consulter. Il peut s'agir, par exemple, d'élaborer, de réviser et de mettre à l'essai des normes, des pratiques et des outils en collaboration avec les enfants.

Notre intention est de travailler ensemble pour collecter et créer des espaces d'apprentissage et des ressources axés sur la demande qui établissent un lien entre les défenseurs des droits humains, qu'ils soient enfants, jeunes ou adultes, à tous les niveaux, au-delà des frontières, et ce, en vue d'instaurer une solidarité intergénérationnelle.

Voici quelques exemples pour la collaboration et les activités :

Ressources d'apprentissage des EDDH - Créer, maintenir et distribuer des archives facilement consultables et incluant toutes les langues, comportant les formations et ressources existantes qui sont adaptées aux enfants et qui tiennent compte des questions de genre et intègrent les handicaps, telles que :

- Droits humains, droits de l'enfant et gouvernance
- Création de coalitions - travailler avec des adultes en faveur d'une cause commune
- Plaidoyer
- Réalisation de campagnes
- Sécurité numérique et personnelle
- Exploiter les nouvelles technologies
- Accès à la justice
- Documentation, suivi et collecte de preuves
- Protection des données
- Sécurité et bien-être

² Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la situation des défenseurs et défenseuses des droits humains : « *Nous ne sommes pas que l'avenir* » : les difficultés que doivent surmonter les enfants et les jeunes défenseurs et défenseuses des droits humains (2024).

Financement de départ pour les EDDH – Soutenir les activités de plaidoyer et la création de mouvements des EDDH, y compris le lancement et la mise en œuvre de campagnes et de coalitions dirigées par des enfants.

Mentorat d'adultes DDH – En lien avec chaque domaine d'apprentissage, établir un partenariat entre des adultes et des enfants DDH, issus de divers mouvements et diverses communautés, y compris les droits humains et de l'enfant, l'environnement, l'égalité des genres et le féminisme, le handicap et d'autres.

Rassemblement(s) communautaire(s) – Créer des espaces hybrides (en ligne et en personne) respectueux de l'environnement visant à rassembler les EDDH et les adultes DDH afin de les informer, de les former, qu'ils constituent des réseaux et établissent des liens de solidarité.

Normes et outils pour les organisations dirigées par des adultes – Pour les adultes DDH et les OSC, mettre au point et tester des outils - par exemple des « normes sectorielles » - qui définissent clairement ce dont les OSC ont besoin pour soutenir les EDDH et la manière dont elles le font.

Innovation avec la technologie – Créer des opportunités pour comprendre les nouvelles technologies et les avantages/menaces potentiels pour les EDDH. Étudier comment les experts en technologie et les entreprises peuvent faire progresser les objectifs et protéger les droits des EDDH.

Renforcement du lien communautaire – Adopter une approche inclusive, intergénérationnelle, intersectorielle et intersectionnelle, de la manière suivante :

- Établir un lien avec les activités existantes dans les organisations et les réseaux, aux niveaux national, régional et mondial ;
- Travailler avec les communautés de donateurs, l'ONU et ses agences, ainsi qu'avec les gouvernements par l'intermédiaire de nos activités en matière de droits de l'enfant, de gouvernance, de politique et de plaidoyer ;
- Agir en solidarité avec les mouvements dirigés par les enfants (par exemple, les mouvements climatiques, économiques, féministes, de lutte contre les inégalités, de justice sociale, etc.) et les groupes plus formels (tels que les parlements d'enfants, les réseaux d'enfants, etc.) ; et s'unir avec les groupes qui recherchent l'équité et qui incluent les enfants touchés par les inégalités et les discriminations intersectionnelles, y compris la violence sexiste et sexuelle, les enfants handicapés, les enfants des rues et les LGBTQI+.



PROTECTION

Les EDDH confrontés à des situations d'urgence et à des conflits ont besoin de mécanismes de protection d'intervention rapide, gérés par des équipes d'experts disposant de connaissances de la situation locale et de réseaux locaux. En travaillant en collaboration, nous pouvons réunir l'expertise nécessaire pour adapter ces mécanismes, garantir l'obtention des ressources nécessaires pour offrir ces services aux enfants et les faire connaître.

Notre vision consiste à accroître la capacité de la société civile à offrir une protection aux EDDH en renforçant la capacité des OSC dans le secteur des droits humains/de l'enfant à adapter les mécanismes existants de protection des défenseurs des droits humains et à élaborer des stratégies éthiques de participation réelle des enfants.

Exemples :

Adapter les mécanismes de protection et l'assistance technique permanente

- Passer en revue les mécanismes de protection des défenseurs des droits humains qui existent déjà et ont été éprouvés, et les adapter aux besoins des EDDH.
- Établir une carte qui recense les emplacements où les besoins sont les plus importants, les systèmes de protection qui existent et les personnes qui les fournissent.
- Veiller à ce que des mécanismes de responsabilisation et des politiques de sauvegarde soient en place et appliqués en ce qui concerne les adultes DDH qui travaillent avec des EDDH.
- Développer des systèmes d'alerte précoce et de soutien à la réaction rapide (y compris des systèmes dirigés par des pairs) qui peuvent alerter, mobiliser et aider à répondre aux menaces qui pèsent sur les EDDH.

Développer et/ou partager des formations sur la participation et la protection des enfants

- De l'intervention rapide à la collecte de fonds, il faut veiller à ce que les méthodes de travail et les approches soient holistiques et fondées sur les droits.
- Élaborer et mettre en œuvre des stratégies pertinentes d'engagement à l'égard des enfants et de sauvegarde des enfants en vue d'une participation sûre et significative des enfants, y compris :
 - des outils de sauvegarde visant à préparer les adultes travaillant dans le monde de la protection ; et,
 - les nouvelles politiques et les modifications des politiques existantes.

- Des formations sur la manière de soutenir les EDDH, en faisant appel à des approches artistiques, ludiques et autres, ainsi qu'à des supports accessibles et de qualité, adaptés aux enfants.

Améliorer l'accès aux services de soutien, y compris l'accès à la justice (c'est-à-dire des services juridiques de qualité tels que la représentation pro bono, les réparations et le soutien psychosocial) pour les EDDH qui rencontrent des problèmes juridiques, culturels, politiques, sociaux et autres.

Institutionnaliser un soutien durable aux EDDH (en interne, au sein des OSC et des autres parties prenantes) en mettant à jour les politiques et procédures internes. Intégrer les EDDH dans les programmes existants et élaborer des propositions de programmes conjoints qui intègrent systématiquement les droits de l'enfant et l'action des EDDH.

PILIER 3

RECHERCHE, POLITIQUE ET PLAIDOYER

Des stratégies de plaidoyer, fondées sur la recherche et les données, sont nécessaires pour encourager les Nations unies et les pays à faire progresser les droits des EDDH et à adopter la participation des enfants dans les lois, les politiques et les pratiques.

Notre vision englobe une approche fondée sur les droits qui reconnaît les enfants comme des citoyens égaux et des acteurs du changement qui jouissent de droits civils et politiques, dont les droits sont protégés dans le cadre de la Convention relative aux droits de l'enfant et au-delà.

Les approches en matière de plaidoyer doivent inclure la réforme législative, l'égalité d'accès à la justice et la mise en application des lois. Les actions prendront fait et cause pour la participation des enfants à partir de différents points d'entrée, par exemple en veillant à ce que les enfants puissent influencer les processus législatifs, façonner le contenu des lois elles-mêmes, surveiller la mise en œuvre des lois et accéder aux processus de contentieux stratégiques. Nous chercherons collectivement à promouvoir et à garantir une participation sûre, réelle et éthique des EDDH au sein des Nations Unies et d'autres espaces d'influence mondiaux et nationaux liés à la mise en œuvre des droits humains et de l'enfant.

Recherche, collecte de preuves et de données – Adapter et formuler des récits et des documents visant à influencer les actions au sein de notre communauté, avec les donateurs, les gouvernements et les institutions de développement, et pour sensibiliser le public. Avec l'ambition de :

- Mieux comprendre dans quels pays et quelles régions les EDDH sont confrontés aux risques et aux représailles les plus importants, notamment en raison de l'accumulation du nombre d'expériences de discrimination, et collecter puis partager des données à ce sujet par l'intermédiaire de bases de données mondiales.

- Démontrer les contributions positives au changement civil, politique, social et environnemental apportées par les EDDH.
- Suivre et surveiller les menaces actuelles et émergentes, y compris les lois actuelles et prévues affectant les EDDH (par exemple, les mécanismes de surveillance nationaux et/ou régionaux).
- Collaborer avec les EDDH, les enfants et les chercheurs sur l'espace civique pour assurer le suivi des besoins des EDDH, les tendances et rassembler des preuves; établir une carte des événements qui se produisent aux niveaux national et régional et les partager ; et identifier les problèmes émergents qui pourraient faire l'objet de solutions élaborées en collaboration.

Plaidoyer mondial – faire progresser le plaidoyer au niveau mondial afin d'obtenir le soutien des États membres des Nations unies et de garantir l'intégration des conventions et accords internationaux dans le droit interne. Promouvoir l'élaboration et l'utilisation de normes internationales pour faire progresser la programmation nationale et le travail de plaidoyer, et contribuer à l'élaboration de lois, de politiques et de systèmes de gouvernance généraux adaptés aux enfants. Par exemple :

- Suivre les mécanismes de défense des droits humains au niveau des Nations Unies et mettre davantage l'accent sur les rapports de la CDE et de l'EPU, étant donné qu'il s'agit de processus déjà institutionnalisés, du niveau mondial au niveau local.
- Donner la priorité aux possibilités qui incluent l'intégration des droits de l'enfant, et les recommandations de la note d'orientation du SG.
- Établir des liens avec les domaines de l'égalité d'accès à la justice et de la gouvernance dans le cadre de l'objectif de développement durable (ODD) 16.
- Mettre en place un cadre plus solide et plus systématique visant à faciliter la participation des enfants dans l'architecture des Nations Unies.

Plaidoyer national – Favoriser la gouvernance nationale des droits de l'enfant et les activités de plaidoyer, qui remettent en question les lois et réglementations nationales qui menacent les droits civils et politiques des enfants ; et soutenir les appels en faveur de cadres et de lignes directrices sur la participation des enfants, de parlements d'enfants et d'autres types de processus institutionnels permettant aux enfants de participer à la prise de décision et de demander des comptes.

Voici quelques exemples :

- Plaider en faveur du financement de la participation des enfants et des EDDH, afin d'accroître le soutien direct à la participation et aux initiatives menées par les enfants.
- Créer et partager des lignes directrices pour l'élaboration et le renforcement de cadres nationaux des droits et des stratégies de plaidoyer, sous la direction des EDDH ou avec leur participation.

SENSIBILISATION DU PUBLIC

Les EDDH sont trop souvent incompris, ostracisés et punis pour leurs actions. Les problèmes auxquels ils sont confrontés sont souvent exacerbés par des expériences cumulées de discrimination. Le public ne soutient pas suffisamment le rôle essentiel que jouent les EDDH dans la société, leurs droits et libertés civiques fondamentaux et le changement positif qu'ils manifestent, et n'y est pas sensibilisé.

Notre intention est de soutenir l'élaboration de campagnes nationales de sensibilisation du public qui racontent l'histoire des EDDH dans toute leur diversité et démontrent leur contribution à un changement civique, social et environnemental positif.

Voici quelques exemples :

Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication mondiale/locale.

- Adapter les messages et les récits pour susciter la participation des principaux publics visés.
- Maintenir un calendrier des événements pertinents en matière de gouvernance, de politique, de plaidoyer et d'événements d'actualité dans le domaine des droits de l'enfant.
- Générer un flux d'informations mondial/local de contenu numérique prêt à être diffusé par les membres de la communauté via leurs plateformes de médias sociaux et leurs services de presse, en rassemblant des histoires, en partageant des graphiques et plus encore.
- Publier régulièrement des bulletins d'information à l'intention de la communauté sur les ressources d'apprentissage, les possibilités de financement et les tendances politiques et juridiques.

Ateliers de campagne de sensibilisation du public

- Apporter un soutien à l'organisation d'ateliers de conception de campagnes en collaboration avec des enfants et des adultes. Les idées de campagne/apprentissage peuvent inclure la récupération et la création d'un récit positif autour des enfants défenseurs des droits humains et la narration des diverses histoires des EDDH.

ACRONYMES

Acronyme	Terme
EDDH	Enfants défenseurs des droits humains
OSC	Organisations de la société civile
ONG	Organisation non gouvernementale
DDH	Défenseurs des droits humains
SG	Secrétaire Général des Nations Unies
ODD	Objectifs de développement durable
ONU	Organisation des Nations Unies
CDE	Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, 1989
EPU	Examen périodique universel

GLOSSAIRE

Terme	Qu'est-ce que cela signifie ?
Adapté aux enfants	Veiller à ce que les enfants puissent comprendre les ressources et les espaces et puissent y accéder, lesquels ont tendance à être trop compliqués et difficiles à parcourir.
Approche fondée sur les droits de l'enfant	Veiller à ce que les enfants soient consultés et à ce que leurs droits soient pris en compte lors de l'adoption de lois et de la mise en œuvre de programmes et de politiques. Cela signifie qu'il faut placer les droits de l'enfant-, tels qu'ils sont définis dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant-, au centre des documents, des projets ou des recherches.
Approche intergénérationnelle	Mettre en relation les défenseurs de tous les groupes d'âge afin qu'ils travaillent ensemble. Dans le cas des EDDH, encourager les adultes, les jeunes et les enfants à travailler ensemble en faveur des droits de l'enfant. Il s'agit également de créer un environnement inclusif pour les enfants dans l'ensemble de la communauté des DDH.
Approche intersectionnelle	Examiner les obstacles rencontrés par les EDDH en reconnaissant que les formes de discrimination qui se croisent peuvent aggraver et augmenter les obstacles à la participation aux activités de plaidoyer.
Collecte de fonds	Collecter de l'argent pour soutenir une organisation ou une cause. La collecte de fonds peut consister à demander à des entreprises de donner de l'argent, à organiser un événement dont le prix des billets est reversé sous forme de dons, et à mener de nombreuses autres actions qui permettent de collecter des fonds.
Constitution de coalitions	Organiser une action de groupe visant à provoquer un changement lié à un intérêt commun.
Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, 1989	Traité international qui décrit les droits humains pour tous les enfants (toute personne de moins de 18 ans), y compris les droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques.
Défenseurs des droits humains	Des personnes qui défendent leurs propres droits humains et ceux des autres. Ils peuvent faire progresser les droits de l'enfant par leur propre action de plaidoyer ou en soutenant les EDDH.
Désinformation	La propagation de fausses informations sur une cause peut étouffer la voix des militants. Il s'agit souvent de messages politiques qui déforment les objectifs des activistes.

Terme	Qu'est-ce que cela signifie ?
Droits civils et politiques	<p>Ces droits comprennent le droit à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • chercher, obtenir et partager des informations sur vos droits et sur les différentes questions relatives aux droits humains ; • faire entendre vos idées et vos opinions ; • protéger la confidentialité des informations qui vous concernent ; • et pouvoir participer à une manifestation pacifique. <p>Vous disposez également de ces droits lorsque vous êtes en ligne !</p>
Enfants défenseurs des droits humains	<p>Des enfants qui défendent leurs propres droits humains et ceux d'autres enfants (exemples : enseigner les droits de l'enfant à d'autres, mener une campagne ou s'exprimer sur une question relative aux droits humains).</p>
Examen périodique universel	<p>Un processus que le Conseil des droits de l'homme utilise pour surveiller et améliorer la situation des droits humains dans tous les pays du monde. Ils sont universels parce que tous les États sont examinés et que tous les droits humains sont pris en compte.</p>
Financement	<p>Argent versé par une organisation ou un gouvernement dans un but particulier. Par exemple, l'argent (fonds) versé par un gouvernement à une ONG en vue de faire participer des enfants à un rapport sur les droits de l'enfant.</p>
Gouvernements	<p>Les personnes qui établissent et administrent les règles pour une zone donnée (comme une ville ou un pays). À l'échelle nationale, un gouvernement peut être un vaste système qui englobe un grand nombre d'institutions et de dirigeants, tels que les corps législatifs (le groupe de personnes qui élaborent les lois), l'administration (ceux qui aident la société à fonctionner et à fournir des services), et les systèmes judiciaires (les tribunaux où les juges aident à régler les conflits entre les personnes ou les organisations, à résoudre les problèmes et à trouver la justice adaptée à un délit).</p>
Institutionnaliser	<p>Intégrer complètement quelque chose dans les structures organisationnelles. Dans le cas des EDDH, cela signifierait que les organisations s'adaptent pour inclure les EDDH dans leurs activités de plaidoyer.</p>
Intégration des droits de l'enfant	<p>S'assurer qu'une action ou une idée relative aux droits de l'enfant est connue et mise en œuvre par tout le monde et prise en compte dans chaque décision.</p>

Terme	Qu'est-ce que cela signifie ?
Journées de débat général	Discussions organisées tous les deux ans au mois de septembre à Genève par le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies. Ce débat permet aux parties prenantes de faire part de leurs commentaires concernant des thèmes choisis à l'avance.
Justice	Apporter un soutien aux personnes qui ont subi des préjudices et réparer les dommages que les personnes subissent. Dans le cadre du travail des EDDH, il s'agit notamment de permettre aux enfants de se plaindre si leurs droits sont bafoués, d'écouter les enfants et de prendre leurs plaintes au sérieux, de trouver des moyens de rétablir leurs droits ou de punir la personne qui a violé leurs droits.
Mécanisme de protection (pour les DDH)	Un moyen pour un gouvernement de s'assurer que ceux qui défendent leurs droits humains ou les droits d'autrui sont en sécurité. Certains mécanismes de protection peuvent également être mis en place par des ONG ou par les Nations Unies.
Mise en œuvre	Prendre une idée et la mettre en pratique dans le monde réel.
Objectifs de développement durable	Une liste d'objectifs adoptés par les États membres de l'Organisation des Nations Unies en 2015, qui décrit une manière de parvenir à la paix et à la prospérité à l'échelle mondiale.
Obligations	Quelque chose, comme une promesse ou une loi, qui contraint une personne à faire quelque chose.
Organisations de la société civile/Organisations non gouvernementales	Organismes caritatifs ou groupes de personnes qui travaillent ensemble pour aider les autres personnes ou qui agissent en faveur de bonnes causes telles que la lutte contre la pauvreté ou le changement climatique. Ces groupes <i>ne font pas</i> partie du gouvernement.
Organisation des Nations Unies	Une organisation internationale créée en 1945 et composée de plus de 190 pays, appelés États membres. Ces pays travaillent en coopération pour améliorer le monde pour tous et protéger les droits humains.
Participation des enfants	Lorsque les enfants s'expriment/participent à des conversations sur leurs droits, lorsque leurs opinions sont entendues et que leurs idées sont prises en compte dans les décisions. Il s'agit d'un droit inscrit dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.
Partie prenante	Un individu ou un groupe qui est affecté par une problématique, investi dans celle-ci ou étroitement lié à celle-ci.

Terme	Qu'est-ce que cela signifie ?
Plaidoyer	Parler avec d'autres personnes d'un sujet qui est important pour vous et les persuader de prendre des mesures en vue d'apporter un changement positif. Par exemple, demander aux législateurs d'adopter une loi interdisant le mariage des enfants.
Politique	Un plan ou un ensemble de valeurs, de règles ou d'intentions qui aident à guider les personnes lorsqu'elles prennent des décisions.
Rapport	Un document qui partage les résultats de recherches, d'enquêtes ou d'analyses sur un sujet particulier.
Rapporteur(euse) spécial(e)	Les experts en droits humains qui surveillent des sujets spécifiques relatifs aux droits humains et donnent des conseils à d'autres personnes.
Redevabilité	Se présenter et se mettre en route pour accomplir ce que l'on a dit que l'on ferait. Il s'agit d'assumer ses responsabilités de veiller à ce que les idées et les plans créés se concrétisent. Il s'agit également d'une volonté de transparence, permettant aux autres d'observer et d'évaluer les performances de chacun.
Renforcement des capacités	Former les personnes et créer des outils pour les aider à acquérir de nouvelles compétences, par exemple : apprendre à mieux défendre leurs droits (par exemple auprès des législateurs locaux ou au sein du système des Nations Unies).
Réseau	Un groupe d'organisations qui travaillent en collaboration aux fins d'un objectif commun. Le réseau Child Rights Connect, par exemple, regroupe 100 organisations nationales, régionales et internationales qui travaillent ensemble pour que tous les enfants puissent jouir pleinement de leurs droits, tels qu'ils sont définis par la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant.
Sanctions éducatives	Des écoles qui pénalisent des élèves à cause de leur participation à l'activisme (par exemple, suspension pour avoir manqué la classe afin de participer à une manifestation).
Sauvegarde des EDDH	Protéger les enfants défenseurs des droits humains contre l'exploitation et la maltraitance. Donner la priorité aux besoins des EDDH et veiller à ce que les adultes travaillant avec des enfants disposent des outils nécessaires pour communiquer de façon appropriée avec eux.

Terme	Qu'est-ce que cela signifie ?
Secrétaire Général des Nations Unies	La personne qui occupe le poste le plus élevé au sein de l'Organisation des Nations Unies et qui promeut le travail des Nations Unies, et s'exprime en faveur de la paix dans le monde. Cette personne travaille en étroite collaboration avec tous les États membres (pays) pour s'assurer qu'ils remplissent la mission des Nations Unies.
Services juridiques pro bono	Services juridiques proposés aux personnes qui n'ont pas les moyens de se faire représenter (qui leur sont souvent fournis sans qu'elles aient de frais à payer).
Services publics	Services financés par les gouvernements ou les organisations de défense des droits humains en vue de répondre aux besoins généraux d'une communauté (par exemple, bons alimentaires, éducation publique, nettoyage des rues, etc.).
Statut socio-économique	Prise en compte à la fois des facteurs sociaux et économiques qui ont des répercussions sur les possibilités qui s'offrent à une personne dans la société et en ce qui concerne sa qualité de vie en général.
Stratégie	Un plan avec un objectif et des étapes et actions concrètes que les personnes doivent entreprendre pour atteindre l'objectif.
Suivi	Surveiller l'évolution de la mise en œuvre afin de déterminer si elle est réussie ou pour s'assurer qu'elle est correctement effectuée.

**Vision stratégique pour la
promotion et la protection des
droits des enfants défenseurs
des droits humains (EDDH)**